

BILAN 2006

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'études trimestrielles, dans deux domaines majeurs de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les comportements de paiement des entreprises en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'études trimestrielles. Ces études sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 1^{ER} FÉVRIER 2007

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre

contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

www.altaires.fr

Responsable des études

Thierry Millon

Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Aurélie Delmaët - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr

36 ter avenue Franklin Roosevelt

77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02

www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE BILAN 2006

PANORAMA GÉNÉRAL 3

- 3 Le panorama général
- 5 Évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Les retards de paiement en Europe en 2006
- 6 Comportements de paiement des entreprises européennes, en 2006
Comportements de paiement des entreprises européennes, en 2005
- 7 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe en 2006
Comparaison des délais de règlement en Europe en 2006

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 8

- 8 Allemagne
Espagne
- 9 France
- 10 Italie
- 11 Pays-Bas
- 12 Portugal et Irlande
Royaume-Uni

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 13

- 13 Nombre de jour de retard par activité et par pays en 2006
- 14 Évolution des retards par activité et par année (2003 à 2006)
Transport
- 15 Services
Commerce
Bâtiment
- 16 Administration
Industrie
- 17 Focus : Comportements de paiement dans l'industrie en Europe en 2006 Vs 2005

MÉTHODOLOGIE 18

PANORAMA GÉNÉRAL

EN MOYENNE ANNUELLE, LES RETARDS DE PAIEMENT SE SONT ÉTABLIS A 12,6 JOURS.

L'AMÉLIORATION DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES OBSERVÉE DEPUIS 2 ANS A ÉTÉ FREINÉE EN 2006.

LA FRANCE, MEILLEUR PAYEUR APRÈS L'ALLEMAGNE.

En moyenne annuelle, les retards de paiement se sont améliorés de seulement 0,3 jour par rapport à 2005. Ils se situent à 12,6 jours en 2006, contre 12,9 en 2005, 13,7 en 2004 et 15,2 en 2003.

Sur les trois derniers trimestres 2006, les comportements de paiement ont été stables.

Les retards s'améliorent encore sensiblement en Allemagne où ils tombent en dessous de 10 jours (9,7 jours), en France (11,7 jours) et aux Pays-Bas (11,9 jours) désormais à moins de 12 jours.

En revanche, ils se dégradent en Espagne, désormais à plus de 16 jours.

Les entreprises européennes sont moins nombreuses à respecter les délais de règlement.

L'amélioration des comportements de paiement des entreprises européennes, observée depuis décembre 2003, s'était ralentie en 2005, avant d'être freinée en 2006. Cette stabilisation des retards de paiement à 12,6 jours s'accompagne, par ailleurs, d'un respect moindre de la date d'échéance contractuelle. Désormais, 40,3% des entreprises européennes respectent l'échéance de règlement. Elles étaient 41,6% en 2005. Ce pourcentage reste néanmoins élevé, au regard des 36,8% observés il y a 10 ans. Les entreprises allemandes tirent la performance européenne avec plus de 55% de paiements à échéance. Le leadership allemand s'est même amélioré de 2,1% sur un an.

Majoritaires à respecter les délais contractuels en 2005, les entreprises espagnoles et italiennes semblent moins vertueuses en 2006. En effet, 45,9% des entreprises espagnoles payent leurs fournisseurs à échéance convenue, elles étaient 53,2% un an plus tôt. Leurs voisines italiennes sont désormais 47% contre 50,6% en 2005. Ces deux pays conservent des délais de règlement deux fois plus longs que ceux constatés en Allemagne (14 - 60 jours).

En France (35,8%), aux Pays-Bas (35,8%) et au Royaume-Uni (34,5%), la proportion de payeurs à échéance a augmenté sur un an.

Les portugaises (23,9%) et irlandaises (17,7%) ferment la marche ; les entreprises irlandaises proposant généralement des délais contractuels de règlement (30 - 50 jours) deux fois inférieurs à ceux pratiqués au Portugal.

Les très longs retards demeurent plus fréquents en Irlande et au Portugal, mais aussi en Allemagne.

Si les entreprises allemandes sont majoritairement respectueuses des délais de règlement convenus avec leurs fournisseurs, il demeure qu'une proportion plus forte de paiements très tardifs est observée. 2,1% des sociétés allemandes payent avec plus de 120 jours de retard. Si ce taux est en baisse de 0,5% sur un an, il reste 4 fois supérieur à celui calculé aux Pays-Bas (0,5%), 3 fois supérieur à celui de la France (0,7%) et encore 2 fois supérieur à celui du Royaume-Uni (1%).

Les mauvais payeurs restent néanmoins plus nombreux en Irlande (2,9%) et au Portugal (2,7%).

Au-delà des règlements très tardifs, l'analyse des paiements retardés de plus de 30 jours tend à concentrer les performances des pays en Europe. Ce seuil de 30 jours de retard au-delà du terme contractuel convenu a été confirmé comme un point d'accélération du risque. À partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance de l'entreprise est multipliée par 6. L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni présentent une proportion de payeurs à plus de 30 jours de retard compris entre 5,8% et 6% pour une



Decide with Confidence



moyenne européenne à 7,5%. C'est très en dessous des 9% à 10% relevés en Espagne ou en Italie, et des plus de 15% relevés en Irlande et au Portugal.

Les comportements de paiement sont stables sur un an sur l'ensemble des activités, mais tendent à se dégrader depuis quelques mois dans les Transports.

Exception faite de l'Espagne dont les paiements se dégradent dans toutes les activités, les autres pays enregistrent une stabilisation des retards de paiement sur l'ensemble des activités. L'Industrie fait mieux et connaît une baisse des retards de paiement. Dans ce secteur, les retards ont été réduits de 0,7 jour sur un an et tombent en dessous des 12 jours à 11,8 jours. L'amélioration est supérieure à 1 jour en Allemagne (9,1 jours), France (11,4 jours), Italie (10 jours) et Pays-Bas (12,7 jours). Elle est moindre au Royaume-Uni (13,3 jours). Le Portugal et l'Irlande font mieux, mais leurs retards restent plus importants à respectivement 22,8 jours et 20,2 jours. En revanche, les retards dérapent de plus de 4 jours en Espagne à 15,8 jours.

Les comportements de paiement s'améliorent de 0,4 jour dans le Bâtiment, secteur où les retards sont déjà les moins longs à 11,4 jours. Ils gagnent plus d'une journée en Allemagne (11,1 jours) et moins d'une journée en Italie (10,2 jours), aux Pays-Bas (11,6 jours), au Royaume-Uni (12,5 jours) et en France (9 jours). C'est dans ce dernier pays que les retards sont les plus courts en Europe.

Dans le Commerce de gros, les retards s'améliorent de plus d'une journée en Allemagne (9,1 jours) et en France (12 jours). Ils reculent de moins d'une journée en Italie (21,1 jours), Pays-Bas (12,1 jours) et Royaume-Uni (12 jours). Les retards restent élevés au Portugal (20,6 jours) et en Irlande (21,1 jours). Ils augmentent de plus de quatre jours en Espagne (15,8 jours).

Dans les Services et les Transports, les retards sont stables. Ils diminuent néanmoins dans les Services de plus d'une journée en France (13,1 jours) et en Italie (10,9 jours), d'une journée en Allemagne (9,3 jours), et de moins d'une journée aux Pays-Bas (11,6 jours) et au Royaume-Uni (11,7 jours). L'amélioration est plus homogène (inférieure à 1 jour) dans les Transports en Allemagne (14,5 jours), France (13,7 jours), Italie (24,1 jours), Pays-Bas (12,9 jours) et Royaume-Uni (12,5 jours). Dans ce secteur, la dégradation est très forte en Espagne. Les retards s'allongent de plus de 7 jours en seulement un an, pour s'établir à 24 jours. Avec 15,4 jours en moyenne, le secteur des Transports reste celui dont les retards sont les plus longs en Europe.

"L'amélioration des comportements de paiement des entreprises européennes observée depuis 2003 s'est essoufflée au printemps 2006. Dans un contexte concurrentiel fort, le renchérissement du coût des matières premières a pu peser sur les trésoreries. Le crédit inter-entreprises reste alors le dispositif d'ajustement financier privilégié des entreprises", note Thierry Million, Responsable des Études Altares.

"La vente du bien ou du service n'est pourtant réellement réalisée que lorsqu'elle est payée par le client. Aussi, avant que le retard de paiement ne compromette la pérennité du fournisseur, est-il important d'être attentif au respect des conditions de règlement. Rappelons que les retards de paiement clients sont à l'origine d'une défaillance fournisseur sur quatre".

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance. ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

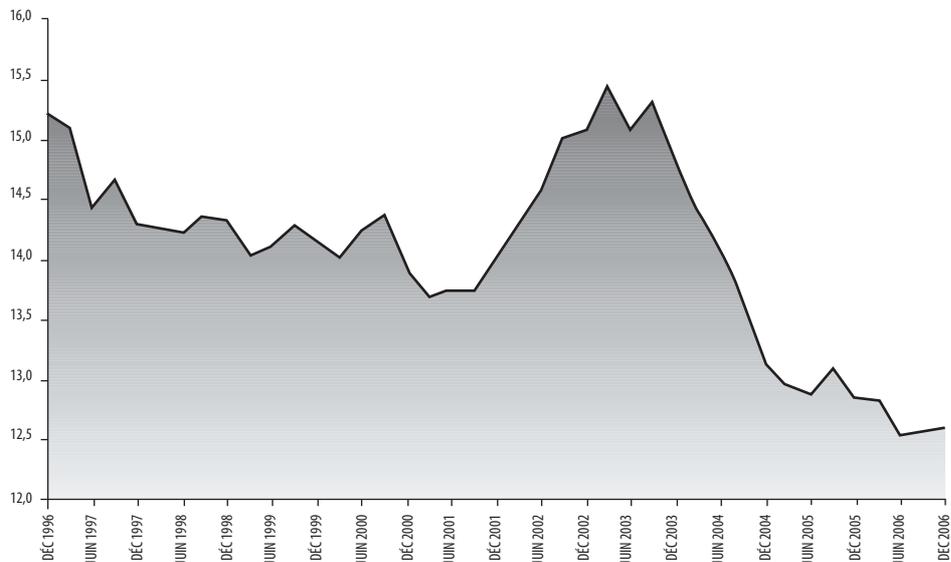
ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

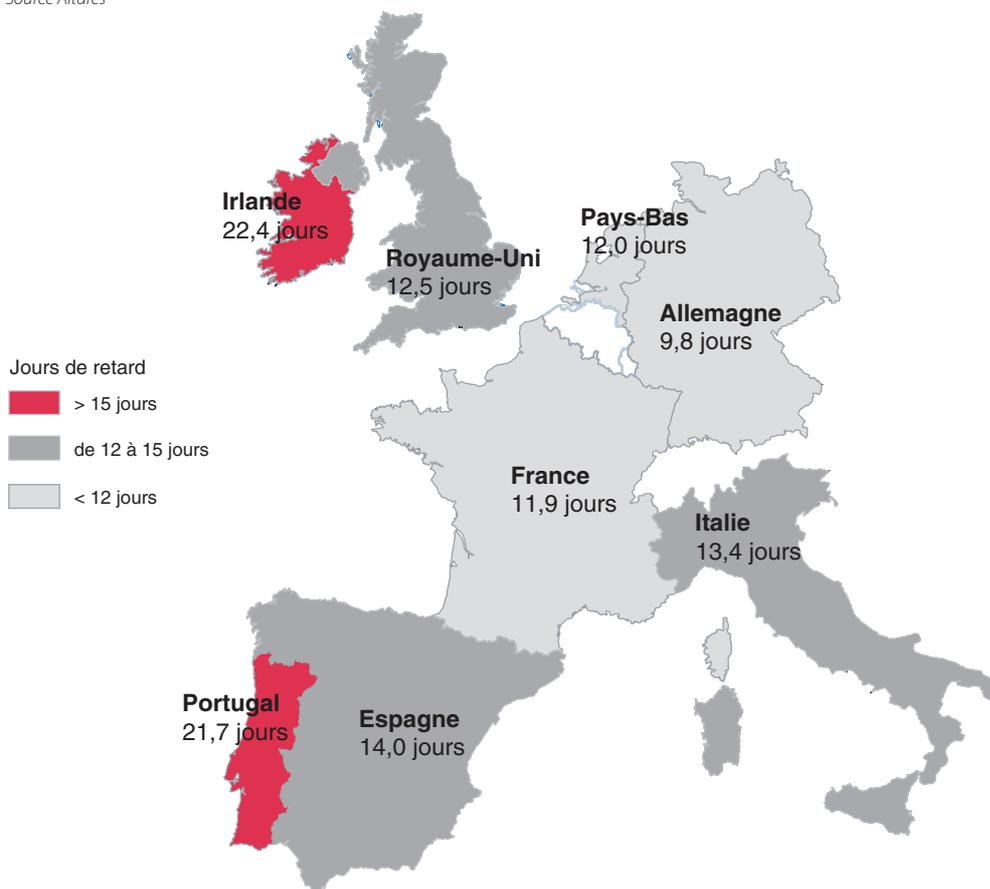


ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retard)



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE EN 2006

Source Altares



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES EN 2006

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Année 2006 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À échéance	55,3%	45,9%	35,8%	17,7%	47,0%	35,8%	23,9%	34,5%	40,9%
Entre 1 et 15 jours	24,8%	23,1%	34,0%	26,6%	23,1%	33,2%	25,8%	33,6%	29,2%
Entre 16 et 22 jours	8,3%	14,0%	16,5%	27,3%	13,5%	17,7%	19,7%	19,3%	15,3%
Entre 23 et 30 jours	3,8%	7,1%	7,8%	13,3%	7,1%	7,5%	13,9%	6,5%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	4,3%	3,3%	6,4%	4,2%	3,0%	8,4%	2,8%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,1%	2,1%	1,3%	3,8%	2,1%	1,4%	3,5%	1,4%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	1,6%	0,7%	1,9%	1,3%	0,9%	2,2%	0,8%	0,9%
Plus de 120 jours	2,1%	1,8%	0,7%	2,9%	1,7%	0,5%	2,7%	1,0%	1,2%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES EN 2005

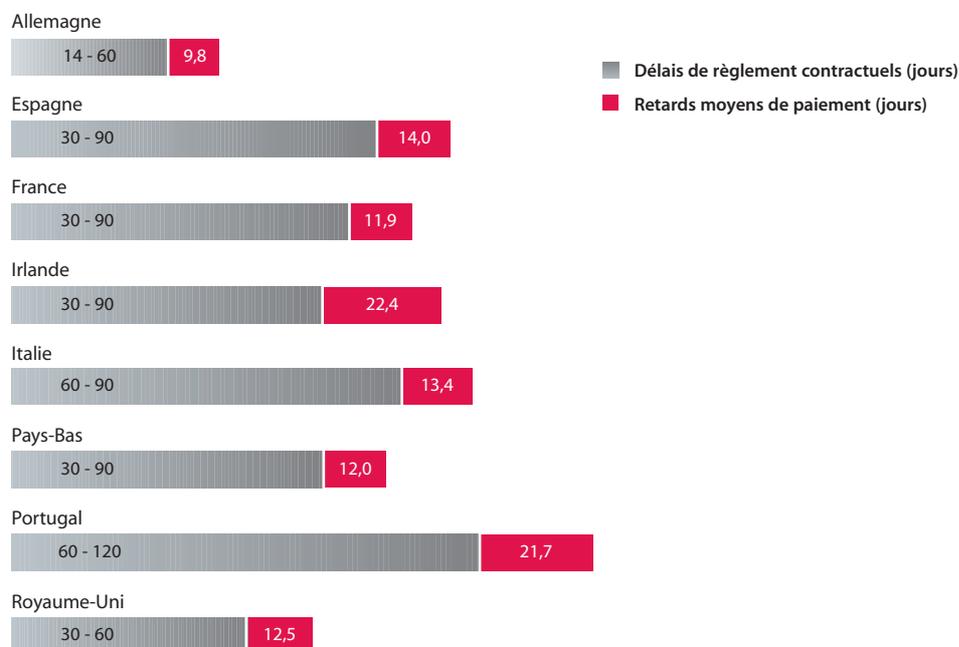
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Année 2005 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	2,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
À échéance	53,2%	53,2%	34,5%	14,9%	50,6%	32,1%	18,4%	32,8%	41,6%
Entre 1 et 15 jours	24,8%	21,1%	31,7%	25,4%	18,1%	31,3%	19,4%	34,5%	27,4%
Entre 16 et 22 jours	8,8%	11,7%	17,4%	30,6%	13,3%	20,7%	23,7%	19,6%	15,5%
Entre 23 et 30 jours	4,0%	5,6%	9,0%	13,5%	7,3%	9,1%	16,5%	7,1%	7,1%
Entre 31 et 60 jours	2,2%	3,5%	4,2%	7,2%	4,7%	3,8%	9,9%	3,0%	3,6%
Entre 61 et 90 jours	1,3%	1,7%	1,7%	3,5%	2,4%	1,5%	4,9%	1,4%	1,7%
Entre 91 et 120 jours	1,0%	1,7%	0,8%	2,0%	1,5%	0,9%	3,0%	0,8%	1,0%
Plus de 120 jours	2,6%	1,6%	0,7%	2,8%	2,1%	0,6%	4,2%	0,9%	1,5%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE EN 2006

	T1 2003	T2 2003	T3 2003	T4 2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	T4 2004	T1 2005	T2 2005	T3 2005	T4 2005	T1 2006	T2 2006	T3 2006	T4 2006
Allemagne	13,3	13,1	12,8	12,7	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7
Espagne	12,3	11,9	12,0	11,7	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2
France	17,2	15,7	16,8	16,0	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7
Irlande	22,0	25,2	22,9	23,4	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2
Italie	16,7	16,6	17,7	17,7	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1
Pays-Bas	17,1	16,5	16,4	15,2	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9
Portugal	29,1	29,3	31,8	30,9	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9
Royaume-Uni	12,9	12,6	12,4	12,2	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3
Europe	15,4	15,1	15,3	14,8	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,6	12,6

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE EN 2006



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

ALLEMAGNE

Les comportements de paiement des entreprises allemandes restent les meilleurs en Europe. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises allemandes se sont établis en 2006 en dessous de 10 jours à 9,8 jours contre 11 jours en 2005. Cette amélioration s'est poursuivie tout au long de l'année 2006. À fin 2006, les retards tombaient à 9,7 jours.

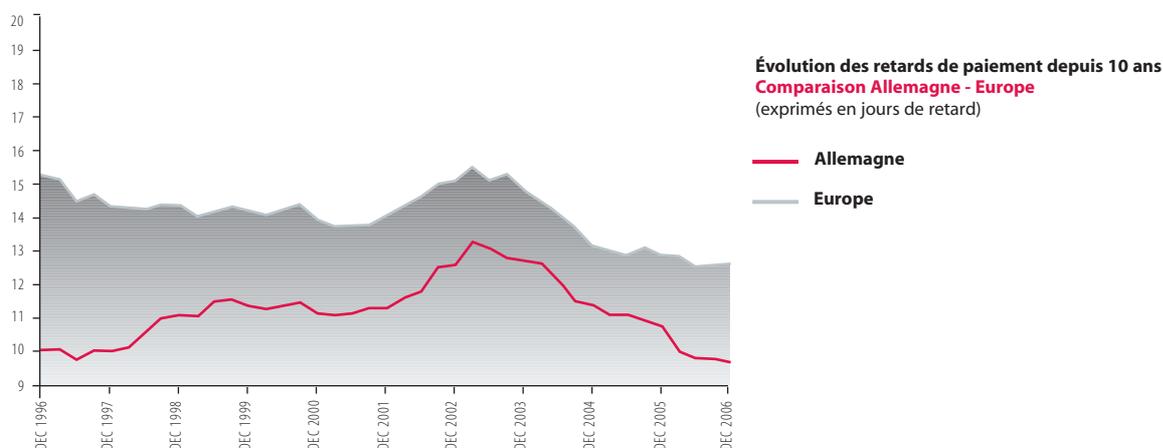
Pays où les retards de paiement sont les plus faibles en Europe, l'Allemagne se distingue également par sa forte proportion d'entreprises à respecter la date d'échéance convenue avec le fournisseur. Plus d'une sur deux, 55,3% des entreprises allemandes, payent leurs fournisseurs sans retard (+2,1% par rapport à 2005). Ce ratio est d'autant remarquable que les délais de règlements sont plus bas en Allemagne qu'ailleurs (14 - 60 jours).

En revanche, paradoxalement, lorsqu'elles retardent leurs règlements, les entreprises allemandes appliquent des retards très longs. Ainsi, 2,1% payent avec des retards supérieurs à 120 jours. Seuls le Portugal (2,7%) et l'Irlande (2,9%) sont au-dessus.

À fin décembre 2006, quatre secteurs affichent des retards inférieurs à 10 jours. L'Administration fait mieux encore avec des retards de 8,8 jours. L'Industrie et le Commerce se situent à 9,1 jours, précédant les Services à 9,3 jours.

Le Bâtiment, dont les retards ont été réduits de 1,7 jours sur un an demeure au-delà des 11 jours à 11,1 jours.

Le Transport est le secteur dont les paiements sont les plus lents, en Allemagne comme en Europe, à 14,5 jours.



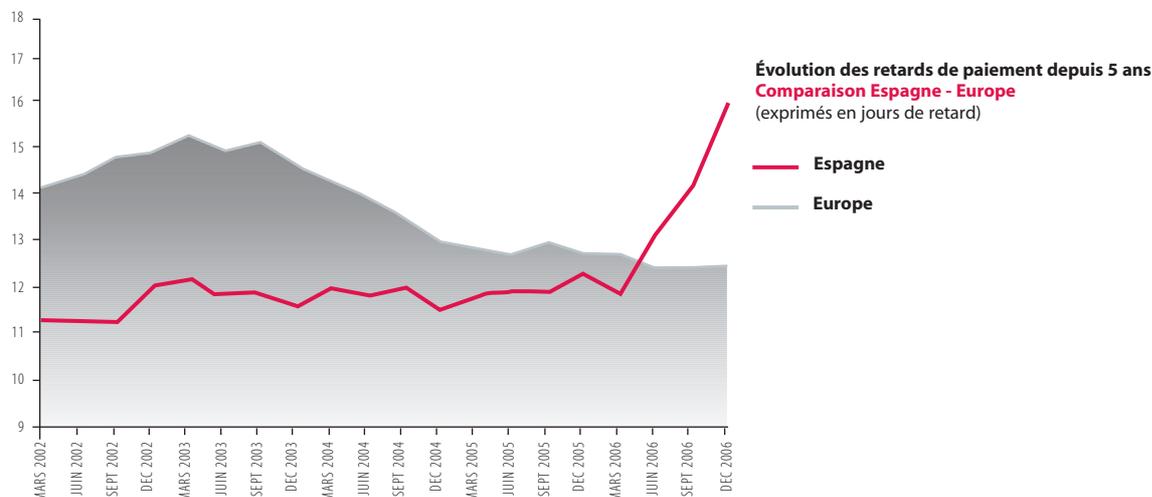
ESPAGNE

Les comportements de paiement des entreprises espagnoles se sont fortement dégradés en 2006. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises espagnoles se sont établis en 2006 à 14 jours contre 12,1 jours en 2005. Cette forte dégradation s'est amplifiée tout au long de l'année. À fin 2006, les retards franchissaient les 16 jours à 16,22 jours.

La hausse des retards de paiement espagnols s'accompagne d'un moindre respect de l'échéance de paiement ; 45,9% des entreprises espagnoles payent leurs fournisseurs sans retard. C'est 7,2% de moins qu'en 2005.

À fin décembre 2006, les retards de paiement ont augmenté dans tous les secteurs d'activité. C'est dans le Transport que la dégradation est la plus sensible. Les retards se sont allongés de plus de 7 jours à 24 jours. Les retards de l'Administration sont plus longs à 25,7 jours. Les retards de paiement dérapent de plus ou moins 4 jours dans l'Industrie (15,8 jours), le Commerce de gros (15,8 jours) et les Services (18,7 jours).

Dans le Bâtiment, les retards augmentent de 2 jours à 12,4 jours, seul secteur proche de la moyenne européenne.



FRANCE

Les entreprises françaises présentent de meilleurs comportements de paiement que leurs voisines européennes, exception faite des allemandes. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises françaises se sont établis en 2006 à 11,9 jours contre 13,1 jours en 2005. Dans un contexte où les entreprises européennes parvenaient à gagner difficilement 0,3 jours de retards sur un an, la performance française (- 1,1 jours) est remarquable. À fin 2006, le rythme semblait ne pas s'essouffler, les retards tombaient à 11,7 jours, situant la France entre l'Allemagne à 9,7 jours et les Pays-Bas à 11,9 jours.

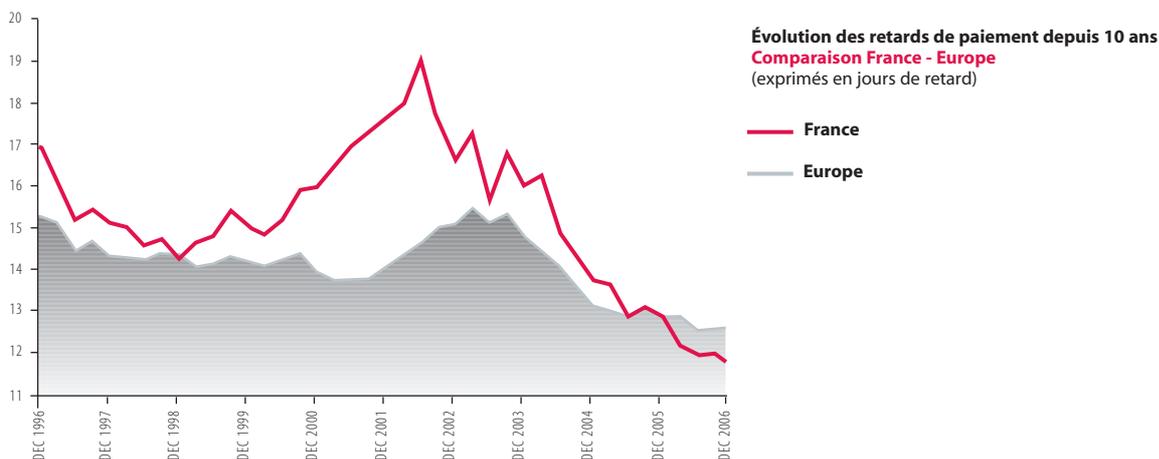
Une conséquence à ce raccourcissement des retards, la proportion d'entreprises respectant la date d'échéance convenue avec le fournisseur a augmenté de 1,3%. Désormais, 35,8% des entreprises françaises payent leurs fournisseurs sans retard. Ce ratio est identique à celui calculé pour les Pays-Bas, pays où les délais de règlement (30 - 90 jours) sont comparables à ceux de la France. Là encore, l'Allemagne fait mieux (55,3%).

La France affiche, par ailleurs, le taux de très longs retards (supérieurs à 120 jours) le plus bas d'Europe à 0,7%, juste après les Pays-Bas à 0,5%. Stable sur un an, le taux français est 3 fois inférieur à celui calculé en Allemagne (2,1%).

À fin décembre 2006, deux secteurs affichent des retards inférieurs à 10 jours. Le Bâtiment gagne une demi-journée de paiement à 9,1 jours, tandis que l'Administration réduit ses retards d'une journée à 9,6 jours. Les comportements de paiement des entreprises françaises de Bâtiment sont les meilleurs en Europe. Les retards de paiement de l'Administration sont les plus bas d'Europe après ceux pratiqués en Allemagne (8,8 jours).

Dans l'Industrie et le Commerce de gros, les retards tombent en dessous de 12 jours. L'amélioration est de près de 2 jours dans le Commerce où les retards s'établissent à 11,98 jours. Ils se situent à 11,4 jours dans l'Industrie (-1,2 jours par rapport à 2005).

En revanche, bien qu'en amélioration, les retards de paiement restent supérieurs à 13 jours dans les Services (13,1 jours) et les Transports (13,7 jours). Dans ce dernier, le délai français est encore inférieur à la moyenne européenne (15,4 jours). Le délai des Services est, quant à lui, supérieur à la moyenne européenne (12,5 jours).



ITALIE

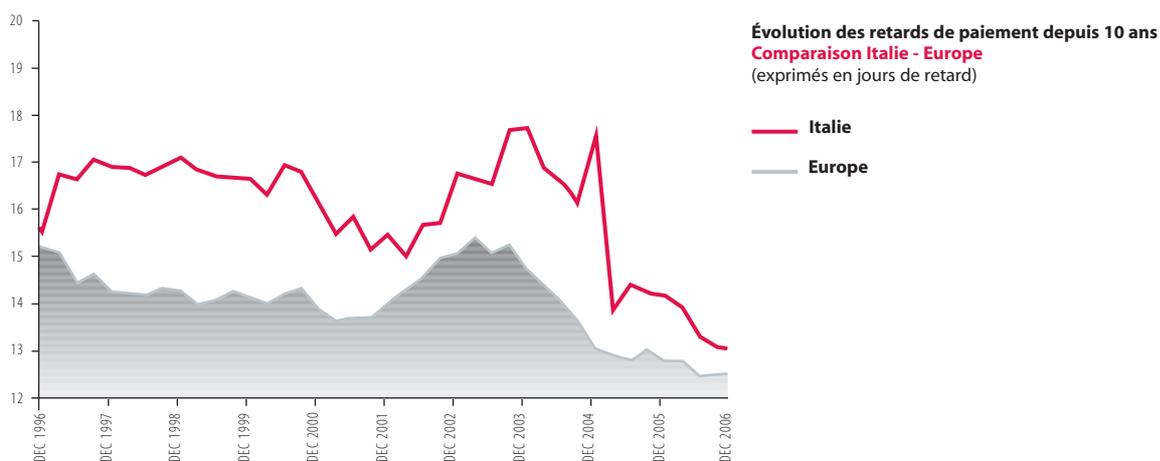
Les comportements de paiement des entreprises italiennes restent plus longs que la moyenne européenne. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises italiennes se sont établis en 2006 à 13,4 jours contre 14,2 jours en 2005. Cette amélioration s'est poursuivie tout au long de l'année 2006. À fin 2006, les retards tombaient à 13,1 jours.

La baisse des retards de paiement italiens s'accompagne cependant d'un respect moindre de l'échéance de paiement ; 47% des entreprises italiennes payent leurs fournisseurs sans retard (- 3,5% par rapport à 2005). Ce ratio est supérieur à celui calculé pour la France, les Pays-Bas, ou le Royaume-Uni, alors qu'en Italie, les délais de règlement y sont plus longs (60 - 90 jours).

À fin décembre 2006, trois secteurs affichent des retards de paiement inférieurs à 11 jours, soit environ 2,5 jours de moins que la moyenne du pays.

Dans l'Industrie (10,1 jours) et dans les Services (10,9 jours), les retards sont les deuxièmes plus faibles d'Europe derrière l'Allemagne. Ils sont également les deuxièmes d'Europe dans le Bâtiment (10,2 jours), derrière la France.

Ils restent encore contenus dans le Commerce de gros (12,9 jours), mais sont élevés dans l'Administration (16,3 jours) et les Transports (24,1 jours).



PAYS-BAS

Les entreprises néerlandaises présentent des comportements de paiement parmi les meilleurs en Europe. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises néerlandaises se sont établis en 2006 à 12 jours contre 13,3 jours en 2005. Cette amélioration s'est cependant concentrée sur le début de l'année 2006. Sur les 6 derniers mois, les retards se sont stabilisés à 11,9 jours.

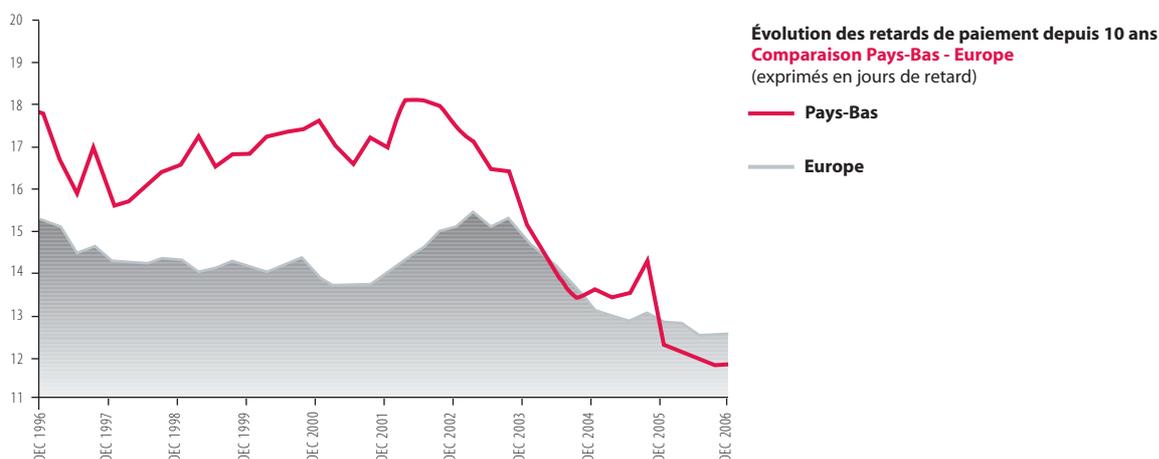
Comme en France, le raccourcissement des retards de paiement néerlandais conduit à renforcer la proportion d'entreprises respectant la date d'échéance convenue ; 35,8 % des entreprises néerlandaises payent leurs fournisseurs sans retard (+ 3,7 % par rapport à 2005). Ce ratio est identique à celui calculé pour la France, pays où les délais de règlement (30 - 90 jours) sont comparables à ceux des Pays-Bas. L'Allemagne est meilleure élève à 55,3 %.

Les Pays-Bas affichent, par ailleurs, le taux de très longs retards (supérieurs à 120 jours) le plus bas d'Europe à 0,5 %. Ce taux est 4 fois inférieur à celui calculé en Allemagne (2,1 %).

À fin décembre 2006, trois secteurs affichent des retards inférieurs à 12 jours. Le Bâtiment et les Services gagnent 0,2 jour de paiement à 11,6 jours. Si les retards des Services sont inférieurs à la moyenne européenne (12,5 jours), ils sont en revanche au-dessus de la moyenne dans le Bâtiment (11,4 jours). C'est dans l'Administration que les Pays-Bas présentent leurs retards de paiement les plus faibles à 11,5 jours. Néanmoins, dans ce secteur, les comportements de paiement se dégradent de près d'une journée sur un an.

Dans le Commerce de gros et les Transports, les retards néerlandais sont stables, à 12,1 et 12,9 jours, délais inférieurs aux moyennes européennes correspondantes.

Les retards de l'Industrie (12,7 jours) demeurent supérieurs d'une journée à la moyenne européenne ; néanmoins ils sont en recul de plus d'une journée par rapport à 2005.



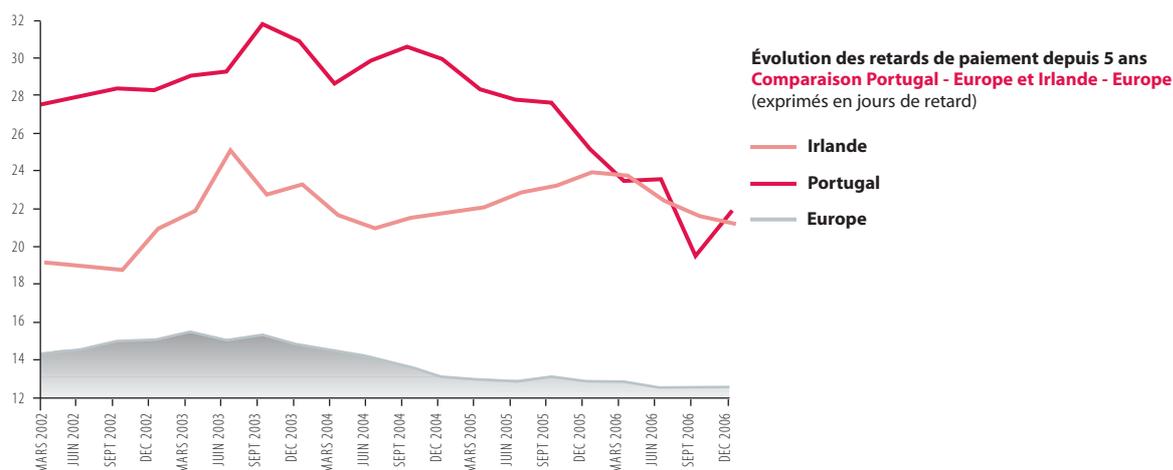
PORTUGAL ET IRLANDE

Les retards de paiement des entreprises portugaises et irlandaises demeurent supérieurs à 20 jours. Néanmoins, ils se sont améliorés en 2006. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises portugaises se sont établis en 2006 à 21,8 jours contre 27,3 jours en 2005, tandis que les paiements irlandais étaient ramenés de 23,1 jours en 2005 à 22,4 jours en 2006.

Compte tenu de ces forts retards de paiement, la proportion d'entreprises payant leurs fournisseurs à échéance est très inférieure à celle observée sur les autres pays européens. Moins du quart des entreprises portugaises (23,9%) et moins de 18% des entreprises irlandaises payent sans retard.

C'est également dans ces deux pays que la proportion de paiements très tardifs est la plus forte. Plus de 2% (2,7% au Portugal et 2,9% en Irlande) des entreprises payent leurs fournisseurs avec plus de 120 jours de retard.

À fin décembre 2006, dans l'ensemble des secteurs d'activité, les retards de paiement des entreprises irlandaises sont relativement homogènes aux environs de 20 à 23 jours. En revanche, au Portugal, les comportements sont davantage hétérogènes. Deux secteurs présentent des retards de plus de 30 jours : le Bâtiment (30,7 jours) et l'Administration (32,8 jours). Dans cette dernière, les retards ont été raccourcis de plus de 11 jours sur un an.



ROYAUME-UNI

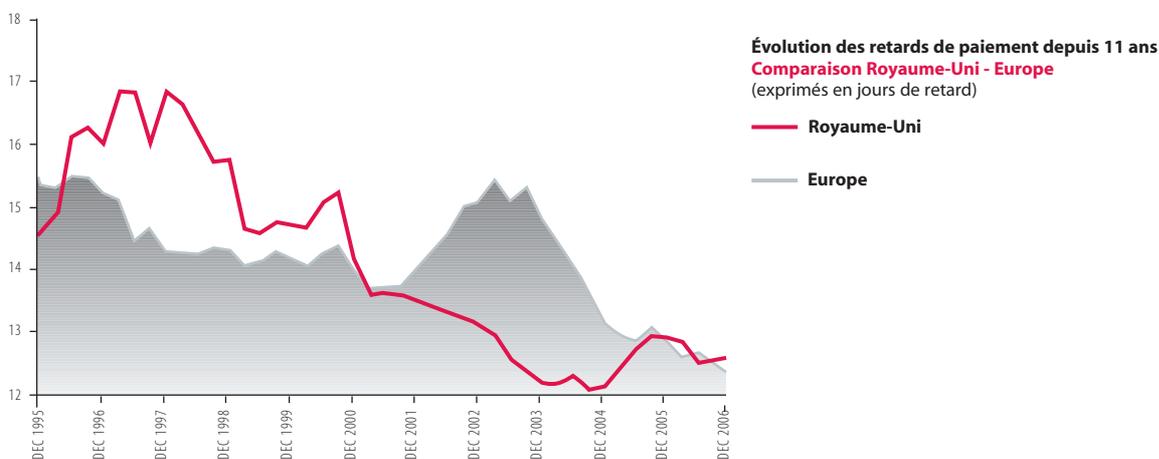
Les comportements de paiement des entreprises britanniques sont en ligne avec les moyennes européennes. En moyenne annuelle, les retards de paiement des entreprises britanniques se sont établis en 2006 à 12,5 jours contre 12,7 jours en 2005.

Cette faible amélioration s'est concentrée sur les derniers mois de l'année 2006. À fin 2006, les retards tombaient à 12,3 jours.

La baisse des retards de paiement britanniques s'accompagne d'un meilleur respect de l'échéance de paiement ; 34,5 % des entreprises britanniques payent leurs fournisseurs sans retard (+ 1,8 % par rapport à 2005). Ce ratio est un peu inférieur à celui calculé pour la France, ou les Pays-Bas, mais au Royaume-Uni les délais de règlements (30 - 60 jours) y sont plus courts.

À fin décembre 2006, les retards de paiement sont relativement homogènes dans les secteurs d'activité aux environs de 12,5 jours. À noter cependant que les comportements de paiement britanniques sont supérieurs à la moyenne européenne dans le Bâtiment (12,5 pour 11,4 jours en Europe) et l'Industrie (13,3 jours pour 11,8 jours). Ils sont en revanche les plus bas d'Europe dans les Transports à 12,5 jours.

Un secteur a vu ses retards s'allonger légèrement sur un an. Dans l'Administration, les retards sont désormais de 12,6 jours contre 12,3 jours un an plus tôt.



LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

Sur un an, les comportements de paiement restent bien orientés dans tous les secteurs, mais le dernier trimestre donne des signes d'essoufflement.

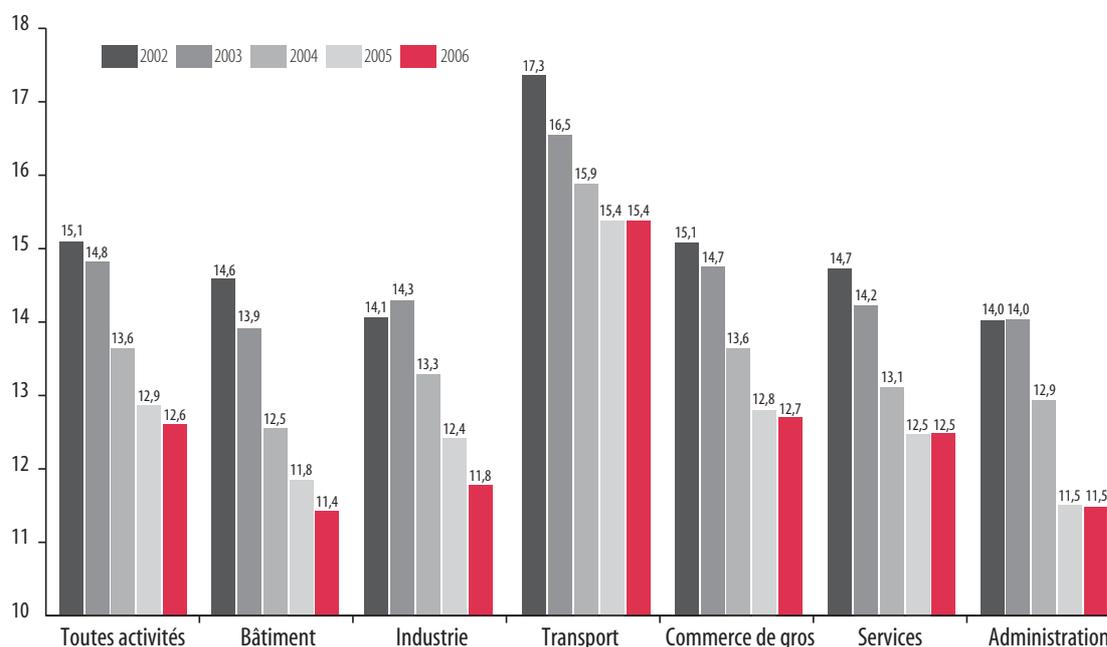
NOMBRE DE JOUR DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE EN 2006

Par pays et par activité



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE PAR ACTIVITÉ

en fin d'années 2003 - 2004 - 2005 - 2006



TRANSPORTS

Dans les Transports, secteur où les retards sont les plus longs (15,4 jours), les comportements de paiement se durcissent sur un an.

La proportion d'entreprises européennes réglant leurs fournisseurs sans retard s'effrite à 32,2% à fin 2006 contre 34,2% fin 2005.

C'est au **Royaume-Uni** que la proportion de paiements à échéance est la plus forte à 36,2%, c'est néanmoins 2% de moins qu'un an plus tôt. De plus, seulement 6,4% des entreprises payent avec des retards supérieurs à 30 jours, meilleur ratio en Europe dont la moyenne s'établit à 9,2%. Les entreprises britanniques sont les plus promptes à respecter leurs engagements commerciaux en Europe. Le retard de paiement moyen s'établit à 12,5 jours, près de 3 jours en dessous de la moyenne européenne.

L'**Italie** arrive encore en deuxième position avec 36%, mais ce ratio est à comparer aux 41% calculés à fin 2005. La différence a basculé dans la tranche des retards de 1 à 15 jours. Désormais, 24,4% des entreprises italiennes payent avec un léger retard, elles étaient 19,3% un an plus tôt. Dans le même temps, les entreprises italiennes de Transport restent les championnes d'Europe des paiements très tardifs. Près de 8% payent avec des retards supérieurs à 120 jours. C'est 4 fois plus que la moyenne européenne. Cette contre-performance se traduit par des retards de paiement beaucoup plus importants (24,1 jours) que ceux de ses voisins européens, comparables à ceux de l'Espagne (24 jours) et du Portugal (23,5 jours). En jours de retard, la moyenne italienne est par conséquent très supérieure à la moyenne européenne (15,4 jours).

En troisième position, les **Pays-Bas** sont parvenus à maintenir à 34,2% la proportion d'entreprises réglant leurs fournisseurs sans retard. Le retard moyen s'établit donc à 12,9 jours (13,1 jours fin 2005), seules les entreprises britanniques font mieux.

33,2% des entreprises allemandes payent sans retard, c'est 2,3% de moins qu'un an plus tôt. De plus, 2,1% règlent leurs fournisseurs avec des retards de plus de 120 jours. Même si ce ratio est meilleur que celui calculé fin 2005 (2,8%), il demeure qu'il reste au-delà de la moyenne européenne à 1,9%. Sur un an, le retard moyen a baissé de 0,7 jours à 14,5 contre 15,2.

La **France** avec 27,6% de payeurs ponctuels est stable. Mieux encore, la proportion de paiements différés de plus de 30 jours a baissé sur un an. Désormais, 6,7% des entreprises françaises payent leurs fournisseurs avec plus de 30 jours de retard ; elles étaient près de 8% fin 2005. Seules les entreprises britanniques font mieux (6,4%). Le retard de paiement moyen se situe à 13,7 jours (contre 14,5 fin 2005).

En **Espagne**, la dégradation sur un an est très forte. Si encore 30,7% des entreprises espagnoles payent leurs fournisseurs sans retard, soit davantage qu'en France, ce ratio est cependant très en dessous de celui constaté il y a un an. A fin 2005, 46,6% des entreprises payaient sans retard. Les retards de paiement sont donc plus fréquents. 19,9% des entreprises espagnoles payent avec des retards de plus de 30 jours, c'est 7% de plus qu'à fin 2005. 3,6% payent avec des retards supérieurs à 120 jours. Sur 2006, les retards de paiement se sont allongés de plus de 7 jours à 24 jours.

C'est en **Irlande** (14%) et au **Portugal** (17,5%) que la proportion de payeurs sans retard est la plus faible. Dans ces deux pays, la proportion de règlements retardés de plus de 30 jours est même supérieure à celle des paiements ponctuels. 15,1% des entreprises irlandaises, et 17,6% des portugaises payent avec des retards de plus d'un mois. Les retards moyens sont donc supérieurs à 20 jours ; 20,7 jours en Irlande (- 5 jours) et 23,5 jours au Portugal (- 3,7 jours).

SERVICES

Les retards de paiement se stabilisent dans les Services à 12,5 jours.

40,3% des entreprises européennes payent sans retard, c'est 2% de moins qu'un an plus tôt. Le retard moyen est globalement stable à 12,5 jours.

L'**Allemagne** et l'**Italie** affichent dans ce secteur les meilleures performances européennes. Plus d'une entreprise sur deux payent ses fournisseurs sans retard. 55,2% en Allemagne et 50,2% en Italie. Si le ratio allemand est stable, celui de l'Italie, en revanche, perd près de 3% en un an.

Ces deux pays présentent les jours de retard les plus courts d'Europe. Le retard moyen allemand s'établit à 9,3 jours (- 1,3), celui de l'Italie à 10,9 jours (- 1,6 jours).

Les **Pays-Bas** et le **Royaume-Uni** ont des comportements de paiement proches. 39% des entreprises payent sans retard, c'est 1% à 2% de plus qu'un an plus tôt. La proportion de retards de plus de 30 jours est également comparable. 5,8% des entreprises retardent les paiements de plus de 30 jours, pour une moyenne européenne à 7,3%. Exprimés en jours, les retards de paiement s'établissent à 11,6 jours aux Pays-Bas et 11,7 jours au Royaume-Uni.

En **France**, le tiers des entreprises de Services (33%) règlent leurs fournisseurs sans retard, ratio comparable à celui de 2005. De plus, les retards de plus de 30 jours sont moins fréquents. 7% des entreprises (contre 9% en 2005) payent avec des retards supérieurs à 30 jours. Pour autant, le retard moyen reste au-dessus de la moyenne européenne. Il s'établit à 13,3 jours en baisse de 1,5 jours pour une moyenne de 12,5 en Europe.

Le tiers des entreprises **espagnoles** (34%) payent, comme en France, sans retard, mais ce ratio a chuté de 14% sur un an. La proportion de paiements retardés tend donc à augmenter. 14,5% des entreprises diffèrent leurs paiements de plus de 30 jours ; elles étaient 11% en 2005. Le retard moyen de règlement s'allonge de près de 4 jours à 18,7 jours.

21,5% des entreprises **irlandaises** et 17% des **portugaises** payent sans retard. Dans le même temps, 13,8% des irlandaises comme des portugaises payent avec des retards supérieurs à 30 jours. Exprimés en jours, les retards de paiement baissent de 7 jours au Portugal pour s'établir à 19,9 jours, meilleur délai relevé dans ce pays toute activité confondue. En **Irlande**, les retards de paiement constatés dans les sociétés de Services se situent à 21,5 jours en amélioration de 2,5 jours sur un an.

COMMERCE

Moins de 39% des entreprises européennes du Commerce payent sans retard.

38,8% des entreprises européennes payent sans retard à fin 2006 contre 40,4% fin 2005. L'**Allemagne** est très au-dessus de cette moyenne, à plus de 56%. C'est encore 3% de plus qu'un an plus tôt. Cette performance permet à l'Allemagne d'afficher des retards de paiement peu élevés à 9,1 jours en baisse de 1,5 jours par rapport à 2005.

Suivent l'**Italie** (45,6%) et l'**Espagne** (40,4%). Néanmoins, ces ratios s'effritent sur un an. L'Italie a perdu 4% de bons payeurs et l'Espagne 13%. Les retards s'allongent particulièrement en Espagne. Désormais, 11,7% des entreprises de négoce espagnoles payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 7,8% en 2005. En revanche, les retards de plus de 30 jours sont moins fréquents en Italie (8,4% contre 9,9%). Dès lors, si le retard moyen de paiement est contenu à 12,9 jours en Italie, il dérape de 4 jours en Espagne à 15,8 jours.

Au **Royaume-Uni**, en **France** et aux **Pays-Bas**, environ le tiers des entreprises de Commerce paye sans retard. Elles sont désormais 33,2% outre-Manche (+ 2,7%), 33,9% en France (+ 2,8%) et 34,8% aux Pays-Bas (- 1,3%). Dans ces trois pays, environ 5,5% des entreprises seulement payent leurs factures avec des retards de plus de 30 jours. Exprimés en jours, le retard moyen s'établit à 12 jours.

L'**Irlande** et le **Portugal** ferment la marche avec moins de 20% d'entreprises payant sans retard pour un retard moyen d'environ 21 jours.

BÂTIMENT

C'est dans le Bâtiment que la proportion de paiement à échéance est la plus forte, avec 45,5%.

En **Italie** (54,8%), **Allemagne** (54%), **Espagne** (50,4%) et **France** (50,1%), plus de la moitié des entreprises de Bâtiment payent leurs factures sans retard. La performance française est particulièrement remarquable. En effet, seulement 4,2% des entreprises françaises du Bâtiment payent avec des retards supérieurs à 30 jours ; ratio à comparer aux 8,5% espagnols, 7,3% allemands et 5,9% italiens. La France est donc le meilleur élève de l'Europe en terme de retard moyen de paiement ; près de 2,5 jours en

dessous de la moyenne européenne, celui-ci s'établit à 9 jours contre 10,2 jours en Italie, 11,1 en Allemagne et 12,4 jours en Espagne.

Les **Pays-Bas** et le **Royaume-Uni** ont des valeurs comparables à respectivement 37,7% et 34,7% d'entreprises réglant leurs fournisseurs sans retard. Globalement stable sur un an aux Pays-Bas, ce ratio gagne près de 5% au Royaume-Uni. Le retard moyen de paiement s'établit à 11,6 jours aux Pays-Bas et 12,5 jours au Royaume-Uni.

En **Irlande**, 20% des entreprises du Bâtiment payent sans retard ; le retard moyen se situe à 20,9 jours en baisse de 6 jours sur un an.

Au **Portugal** la situation est plus tendue. À peine plus d'une entreprise du Bâtiment sur dix paye sans retard (12,6%). Plus du quart des entreprises (26,1%) retardent leurs paiements de plus de 30 jours au-delà des conditions de paiement. Dès lors, le retard moyen dans ce secteur est très élevé à 30,7 jours.

ADMINISTRATION

Le niveau peu élevé des retards moyens de paiement de l'Administration (11,5 jours) cache de très fortes disparités en Europe.

L'amplitude des paiements en Europe est très large, avec des Administrations allemandes à seulement 8,8 jours de retard, très loin devant les portugaises à 32,8 jours.

Les Administrations françaises descendent en dessous des 10 jours à 9,6 ; suivent les néerlandaises à 11,5 jours, les britanniques à 12,6 jours, les italiennes à 16,3 jours, les irlandaises à 23,3 jours, les espagnoles à 25,7 jours et les portugaises à 32,8 jours.

42,2% des administrations européennes payent sans retard fin 2006 contre 46,8% un an plus tôt. C'est encore en Allemagne que la proportion est la plus forte à 56,5%. Suivent l'Italie 44,2%, la France 41,8%, le Royaume-Uni 29,9%, 27,4%, le Portugal 19,3%, l'Irlande 17,4% et l'Espagne 15,6%.

Fort de ces bons comportements de paiement, la part des paiements effectués à échéance est désormais à 46,8%, meilleur ratio après celui du Bâtiment. L'Allemagne est évidemment en tête en Europe avec un rapport de 53%, devant l'Italie à 43%. Le bon chiffre de l'Italie cache cependant une forte proportion de paiements très tardifs. 3,3% des paiements sont effectués avec plus de 120 jours de retard. Seuls le Portugal et l'Irlande font pire. La France obtient la 3^{ème} meilleure performance avec 40% de paiement à échéance. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique se situent à 30%, 34% et 37%. L'Espagne à 17% fait à peine mieux que l'Irlande (13%) et le Portugal (12%).

INDUSTRIE

Le retard moyen de paiement de l'Industrie gagne 0,7 jours en 2006 à 11,4 jours.

39,7% des industriels européens règlent leurs factures sans retard (40,5% en 2005). Ils sont plus d'un sur deux en Allemagne (55,5% soit +3% par rapport à 2005) et en Italie (50,2%, soit -4% par rapport à 2005). Dans chacun de ces deux pays, un peu plus de 5% des entreprises diffèrent leurs paiements de plus de 30 jours après le terme contractuel. Le retard moyen de paiement se situe à 9,1 jours en Allemagne (-1,6 jours) et 10 jours en Italie (-1 jour).

35,9% des entreprises espagnoles et 34,2% des françaises payent sans retard. Si le ratio se dégrade d'environ 14% en Espagne, il s'améliore de près de 2% en France. De plus, les entreprises espagnoles (10,8%) sont deux fois plus nombreuses que leurs voisines françaises (5,1%) à décaler les paiements de plus de 30 jours. Ainsi, si le retard de paiement moyen des industriels français est légèrement en dessous de la moyenne européenne (11,4 jours pour 11,8), il est en revanche très au-dessus en Espagne (15,8 jours).

La proportion d'entreprises réglant leurs factures sans retard s'établit à 26,8% au Royaume-Uni et 28,6% aux Pays-Bas. Dès lors, le retard moyen de paiement sur ces deux pays est supérieur à la moyenne européenne. Il se situe à 12,7 jours aux Pays-Bas et 13,3 jours au Royaume-Uni. C'est dans ce secteur que les entreprises britanniques présentent les retards les plus longs.

FOCUS : COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DANS L'INDUSTRIE EN EUROPE EN 2006 VS 2005

en nombre de jours

	Europe		Allemagne		Espagne		France		Italie		Pays-Bas		Portugal		Royaume-Uni	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Fabrication de produits alimentaires et de conserves	13,7	13,7	8,5	8,6	16,2	17,4	12,2	12,1	16,9	16,3	11,2	11,1	20,2	21,1	13,9	13,8
Fabrication de produits textiles	12,5	12,5	9,7	9,5	15,8	19,6	13,8	12,9	8,5	8,4	12,5	12,7	22,2	24,6	14,9	14,6
Fabrication de vêtements divers pour hommes et dames	13,4	13,1	11,9	11,3	16,0	19,9	13,3	13,2	9,9	9,6	11,5	11,4	24,2	25,3	15,1	14,1
Bois et Scierie	10,7	10,7	11,1	10,9	13,6	14,4	9,3	9,0	7,8	8,5	12,4	13,1	27,5	28,2	12,3	11,5
Fabricant de mobilier ménager	10,3	10,6	10,2	10,1	12,4	14,9	10,9	10,2	8,3	8,8	11,4	11,3	19,5	21,7	12,7	12,3
Papeteries et cartonneries	11,8	11,9	7,4	7,1	13,9	17,3	10,8	11,1	10,5	10,6	12,6	12,9	19,4	19,7	14,9	14,4
Édition et impression	13,9	13,6	11,4	11,1	16,1	16,1	11,7	12,2	16,9	13,6	13,3	13,4	21,6	23,6	14,0	13,8
Fabricant de produits chimiques plastiques et détergents	11,2	11,5	8,4	8,5	9,2	9,9	12,3	12,3	9,3	9,3	12,1	11,8	16,7	19,7	13,7	14,0
Industrie du caoutchouc	10,9	11,1	8,9	8,8	11,6	14,0	10,2	10,6	8,6	8,5	12,1	12,4	21,0	25,6	14,1	13,7
Industrie du cuir	11,3	11,7	8,5	8,2	19,7	24,2	11,5	11,1	9,3	8,8	9,8	10,2	17,7	20,2	13,6	13,7
Industrie du verre	11,3	11,6	9,0	8,8	13,1	15,5	10,4	10,5	9,9	10,0	11,1	12,0	20,8	23,8	14,4	14,0
Industrie métallurgique	11,6	12,0	8,9	9,1	13,6	16,4	12,5	12,3	9,0	9,0	15,2	14,1	16,9	25,8	14,1	13,8
Industrie métallique	11,1	11,2	9,8	9,8	12,5	15,9	10,6	10,3	9,0	9,2	14,8	13,8	15,5	22,8	13,0	12,5
Fabrication de machines	10,7	10,8	8,7	8,5	13,1	16,3	11,5	11,4	8,0	8,3	13,8	13,0	19,1	21,2	13,6	13,1
Fabricant d'appareils électriques	10,8	10,8	7,9	7,6	13,4	16,6	13,1	13,1	8,0	7,9	12,8	12,2	17,2	22,2	13,9	13,3
Construction de matériel roulant	12,6	12,7	10,4	10,4	13,4	16,1	12,7	11,8	11,3	12,1	13,9	13,1	16,1	19,6	13,7	13,6
Fabricant d'instruments de mesure et de précision	10,8	10,9	7,2	7,0	11,0	14,3	13,3	13,4	9,9	9,9	11,7	11,7	12,0	13,0	12,8	12,3
Fabricant d'articles de joaillerie et métaux précieux	12,6	12,7	9,8	9,6	13,2	18,1	13,6	13,1	9,6	9,5	12,8	13,0	13,5	19,2	14,2	13,8
Ensemble Industrie	12,4	11,8	10,7	9,1	11,7	15,8	12,7	11,4	11,1	10,0	14,1	12,7	25,1	22,8	14,2	13,3

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement.

L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 20 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Huit pays sont dans le champ d'analyse de l'étude de ce semestre : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La Commission Européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales, a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance D&B France en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retards, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

